



Communiqué de presse

Tenue du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites

M. Mohamed BENCHABAOUN, Ministre de l'Economie et des Finances, a présidé, le mardi 11 juin 2019, la septième session du sixième mandat du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites.

Ont assisté à cette réunion l'ensemble des membres du Conseil, à savoir les représentants de l'Etat, des présidents des collectivités territoriales, des affiliés aux régimes des pensions civiles et militaires et des retraités.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre a remercié les membres dudit Conseil pour leur contribution précieuse au succès de la réunion, et a félicité les Comités de Gouvernance, à savoir le Comité Permanent, le Comité d'Audit et des Risques, le Comité d'Allocation d'Actifs et le Comité de Pilotage Actuariel, pour leur professionnalisme et leur sens de responsabilité.

Monsieur le Ministre a souligné l'importance de la Caisse Marocaine des Retraites en tant qu'acteur majeur dans la gestion des régimes de retraite du secteur public et investisseur institutionnel de premier plan, en insistant sur l'importance de préserver les équilibres financiers des régimes qu'elle gère. Il a également indiqué que trois ans après l'adoption de la réforme paramétrique du régime des pensions civiles, le Gouvernement a engagé la deuxième phase de la réforme globale des régimes de retraite nationaux par la réalisation d'une étude qui permettra de formuler des propositions concrètes à débattre dans un cadre participatif avec les partenaires sociaux et économiques, conformément aux conclusions du dialogue social. Il a précisé à cet égard, que parmi les résultats importants de ce dialogue, figure l'augmentation du montant des allocations familiales, qui bénéficiera à plus de 353 000 allocataires de la CMR civils et militaires.



Communiqué de presse

Le Président du Conseil a, également, mis en valeur l'importance du Contrat Programme conclu entre l'État et la CMR pour la période 2018-2020, en saluant les résultats obtenus lors de la première année de son exécution, et a appelé à accélérer l'achèvement des autres projets du contrat, eu égard à leur incidence positive sur le développement futur de la Caisse.

Monsieur le Ministre a aussi exprimé sa satisfaction quant aux efforts déployés par la CMR, dans le cadre de sa transformation digitale, notamment, après la récente publication d'une nouvelle version de son portail, enrichie de nouveaux services, et à sa contribution active à la préparation de la récente circulaire du Chef de Gouvernement concernant la gestion électronique des dossiers de retraite des fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales.

Le Conseil a examiné les points inscrits à son ordre du jour, après avoir pris acte des travaux présentés par les Présidents des différents Comités de Gouvernance. Il s'agit, notamment, de l'arrêté des états de synthèse de la CMR pour l'année 2018, de la présentation des bilans actuariels des régimes de pensions civiles et militaires au titre du même exercice, des résultats de la gestion du portefeuille financier du régime des pensions civiles et des réalisations du contrat programme au titre de 2018.

Le Conseil a aussi approuvé la création de deux délégations dans les régions de Guelmim-Oued Noun et Dakhla-Oued Ed Dahab et l'ouverture d'un centre d'accueil de ses clients à Salé.

Le Conseil a ensuite approuvé les comptes de la CMR au titre de l'exercice 2018 et a adopté l'ensemble des décisions et résolutions qui lui ont été présentées.

